

n° 38

# Sur le pont

VILLE DE PONT DE CLAIX



NOV. ✦ DÉCEMBRE 2014



MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

# La politique de la ville

# sommaire

## Mairie

www.ville-pontdeclair.fr  
 Place du 8 mai 1945  
 04 76 29 80 00

## Etat civil, passeports biométriques

Lundi au vendredi  
 8h30-12h et 13h30-17h  
 Samedi : 9h -12h  
 Place de la scierie  
 04 76 29 80 02

## Police municipale

04 76 29 86 10  
**PIMMS** 12 av. C. de Gaulle  
 04 38 92 10 33

## Centre communal d'action sociale (CCAS)

27 av. Antoine Girard,  
 04 76 29 80 20

## Centre social Irène Joliot Curie,

04 76 29 86 40  
**Centre social Jean Moulin**  
 04 76 29 86 60

## Maison pour l'emploi

Place Winsen Luhe  
 04 76 29 86 20

## L'Escal

04 76 29 86 90  
**Maison de l'Habitant**  
 av. des Iles de Mars,  
 04 76 29 86 29

## Centre de planification et d'éducation familiale

04 76 29 86 50  
**Petite enfance**  
**La Ronde des Couleurs**  
 04 76 29 80 24

## Restaurants scolaires périscolaire / vacances

04 76 29 80 65  
**Bibliothèque**  
 04 76 29 80 95  
**Flottibulle** 04 76 29 86 00

## Résidence et service personnes âgées

04 76 29 86 70  
**Service maintien à domicile et Le FIL**  
 04 76 29 80 22

## Déchetterie de Pont de Claix

43 av. du Maquis de l'Oisans  
 04 76 40 39 43  
 lundi, mercredi,  
 jeudi, vendredi, samedi :  
 8h30 - 11h30  
 et 14h - 17h30  
 mardi : 14h - 17h30  
 Pour toutes vos questions  
 sur le tri, la collecte des  
 déchets ménagers et les  
 déchetteries de l'agglomération  
 grenobloise  
 Numéro vert : 0800 50 00 27  
 www.la-metro.org

## Service collecte, Déchetterie et tri sélectif Groupement SUD Métro

04 76 33 16 63

## PERMANENCES ASSOCIATIVES

### Confédération nationale du logement (CNL)

Défense des locataires,  
 des propriétaires occupants,  
 des consommateurs  
 le 2ème lundi du mois  
 de 10h30-12h à  
 la Maison de l'Habitant

### Aide information aux Victimes (AIV)

aiv.grenoble@wanadoo.fr  
 Information sur les droits  
 des victimes et accompagnement  
 dans leurs démarches  
 centre social Irène Joliot Curie,  
 1ers et 3èmes mercredis  
 de 9h15 à 11h.  
 Prendre rdv au 04 76 29 80 62.

### ADATE

(Association dauphinoise  
 pour l'accueil des travailleurs  
 étrangers)  
 adate@adate.org - www.adate.org  
 le mercredi après-midi  
 centre social Irène Joliot Curie,  
 sur rendez-vous.  
 Tél. : 04 76 29 86 40

## PERMANENCES CONSEILS

**Conciliateur-médiateur**  
 Permanences en mairie les 1ers et  
 4èmes vendredis de 9h30 à 12h.  
 Prendre rdv au 04 76 29 80 62.

**Avocat-conseil**  
 Permanences à la bibliothèque  
 2 samedis par mois  
 de 9h à 12h.  
 Réservé aux Pontois.  
 Prendre rdv au 04 76 29 80 62.

### Architecte-conseil

Permanence  
 au service Urbanisme  
 Se renseigner au  
 04 76 29 80 55.

## URGENCES & NUMÉROS UTILES

- SAMU : 15
- POMPIERS : 18
- SAUVETEURS SECOURISTES  
 04 76 98 65 62
- GENDARMERIE : 17
- POLICE MUNICIPALE :  
 04 76 29 86 10
- SANS ABRI : 115
- ENFANCE MALTRAITÉE : 119
- CENTRE ANTIPOISON DE LYON :  
 04 72 11 69 11
- GDF-SÉCURITÉ DÉPANNAGE :  
 0810 433 038
- EDF-SÉCURITÉ DÉPANNAGE :  
 0810 333 338

*Couverture : ateliers d'entretien des vélos dans le cadre du dispositif "Ville-vie-Vacances" (voir dossier)*

## Editorial / 3

du maire et président de Grenoble-Alpes Métropole  
**Christophe Ferrari**

## Les temps forts / 4

## Dossier > Politique de la ville / 8

## Suivi de projets > activités personnes âgées / 15

## Les nouvelles /16

## A voir Objectif lire / 18

## La rencontre / 20

Véronique Janin &  
 Sylvie Clunet-Coste

## Expression des groupes politiques / 21

## Histoire / 22

Les données publiques  
 ouvertes



## Réunion publique

Construire ensemble une ville à vivre :  
 quel plan d'aménagement et de  
 développement durable pour Pont de Claix ?

**Lundi 24 novembre 2014**  
**18h30 - Foyer municipal**

Service information  
 place du 8 mai 1945  
 38800 Pont de Claix  
 Tél. : 04 76 29 80 05  
 information@ville-pontdeclair.fr

[www.ville-pontdeclair.fr](http://www.ville-pontdeclair.fr)  
 Toutes les publications  
 de la ville en téléchargement

## Pharmacies de garde

- **Dimanche 16 novembre** pharmacie Sauvaire, 38450 St Georges de Commiers. 04 76 72 53 90
- **Dimanche 23 novembre** pharmacie Fallieux Vera, 73 cours St André, 38 800 Pont de Claix. 04 76 98 10 47
- **Dimanche 30 novembre** pharmacie Le Palladium, place Jean Monnet, 38 640 Claix. 04 76 98 03 98
- **Dimanche 7 décembre** pharmacie du Rond Point, 2 avenue du 8 mai 1945, 38 450 Vif. 04 76 72 51 12
- **Dimanche 14 décembre** pharmacie Berthail, 9 place des 11 otages, 38 450 Vif. 04 76 72 52 42
- **Dimanche 21 décembre** pharmacie Claudel, 14 avenue du général De Gaulle, 38 800 Pont de Claix. 04 76 98 03 43
- **Jeudi 25 décembre** pharmacie de la Place, 24 place du 8 mai 1945, 38 800 Pont de Claix. 04 76 98 98 01 51
- **Dimanche 28 décembre** pharmacie Clavel, Rond point de l'Europe, 38 760 Varcès. 04 76 72 97 64



# Dépasser la fatalité sociale !

**L**a crise a touché profondément nos concitoyens et continue de le faire. La hausse continue du chômage et le manque de perspective à court terme sont très difficiles à accepter. Pour cela il faut une mobilisation d'ensemble des collectivités et de l'État. Les signaux envoyés depuis quelques temps au plan national sont contradictoires. Je pense notamment qu'une baisse des dépenses publiques aussi massives - notamment s'agissant de l'investissement public - pour financer de manière aussi importante les allègements de charges des entreprises sans contreparties claires, est un parti pris risqué. J'ai eu l'occasion de le dire, espérant néanmoins que notre pays réussisse et qu'une croissance durable revienne rapidement.

Dans certains quartiers plus fragiles, la crise a touché plus brutalement encore avec des effets terribles en matière de précarité. Cette situation est objectivement alarmante, plus encore quand ces secteurs regroupent toutes les difficultés. C'est pourquoi je tenais à souligner cette fois-ci de manière plutôt positive l'évolution de la politique de la ville dans notre pays. Ce magazine y est consacré pour montrer à quel point certaines politiques spécifiques sont nécessaires pour traiter au fond les déséquilibres sociaux et économiques dans notre pays.

Le gouvernement a fait le choix juste de recentrer ses financements et son action sur les quartiers très prioritaires en France sur la base d'une étude simple de précarité basée sur le revenu médian. C'est le cas à Pont-de-Claix du quartier Iles de Mars/Olympiades qui bénéficiera d'une action plus importante de l'Etat dans les domaines sociaux, éducatif, de prévention, sur la santé, sur l'aménagement urbain, etc... Et je peux dire d'ores et déjà que la commune souhaite accompagner fortement - comme elle le fait depuis des années - cette implication. Les autres secteurs en difficulté sur la commune que sont Taillefer et Grand Galet ne sont pas laissés de côté néanmoins. La commune et les partenaires doivent, dans le cadre de leur politique de droit commun, se mobiliser plus encore sur ces quartiers.

Je me dois de souligner aussi l'intérêt de la Métro, chef de file de la politique de la ville sur l'ensemble du territoire, pour accompagner tous les quartiers - prioritaires ou non - qui souffrent de faiblesses. Cette action volontaire est déterminante dans les années qui viennent pour notre commune.

Enfin, la politique de la ville ne doit plus être une question de dispositif, une question impersonnelle liée à une certaine technocratie. Elle doit être au cœur des quartiers, des préoccupations de nos services publics et les citoyens doivent pouvoir s'en emparer. C'est pourquoi la création de conseils participatifs - qui sont complémentaires des Ateliers Publics Urbains déjà en place dans certains quartiers de Pont-de-Claix - autour des questions liées à la vie des quartiers me semble une avancée tout à fait notable pour recréer du sens, de la cohérence et de la responsabilité.

**Christophe Ferrari**

*Maire de Pont de Claix  
Président de Grenoble-Alpes Métropole*



11  
SEPT.

## Commémoration du coup d'état au Chili en 1973

La Ville a réitéré son hommage aux victimes du coup d'Etat au Chili le 11 septembre 1973. Sur la place Salvador Allende, dont la cabine téléphonique avait été décorée l'an dernier, le 1er adjoint Sam Toscano a conduit la cérémonie au côté de l'association franco-chilienne de Grenoble en présence de David Hissette, adjoint au maire, Delphine Chemery conseillère municipale déléguée et Julien Dusart, conseiller municipal. « Célébrer aujourd'hui le Chili à Pont de Claix, c'est témoigner des valeurs fortes de solidarité, de démocratie et de justice, c'est faire large place au travail de mémoire, et aussi soutenir l'espoir et la mobilisation de toutes les générations des Chiliens qui se succèdent pour la mise en œuvre de la vision éclairée portée par Salvador Allende. »



23-26  
SEPT.



## Portes ouvertes aux centres sociaux

Les centres sociaux ont ouvert leurs portes aux habitants pendant 2 journées. L'objectif était de présenter les activités, les ateliers, les personnels. Danse, aide à la scolarité, cours de français, sorties culturelles, petits déjeuners, ludothèques, autant de rendez-vous possibles pour rencontrer, discuter et apprendre. Les centres sociaux travaillent actuellement au renouvellement de leur agrément de la caisse d'allocations familiales (CAF). Des réunions sont organisées, auxquelles les habitants sont invités à participer pour élaborer ensemble le contrat de projets, valable pour les 4 ans à venir.

+ [www.ville-pontdeclaix.fr](http://www.ville-pontdeclaix.fr)



2  
OCT.

## Contre la violence

La Ville a participé au relais organisé en mémoire de Sofiane et Kevin, victimes d'un événement tragique qui a plongé l'agglomération grenobloise dans l'horreur, le 28 septembre 2012. Une course à l'échelle de l'agglomération était prévue dans le cadre de la journée d'action contre la violence. Deux coureurs échirollois ont ainsi passé le relais à deux coureurs pontois, sur le parvis de la mairie. En présence du premier adjoint Sam Toscano, de Ali Yahiaoui, adjoint au maire et de Julien Dussart, conseiller municipal.



## Semaine du goût

Si la semaine du goût se déclinait essentiellement dans les centres sociaux et les ludothèques, les enfants scolarisés ont également pu profiter des animations organisées par la Ville. Dans les cantines, un producteur de fromage bio du Trièves est notamment venu expliquer aux élèves comment se fabrique un fromage.

13-17  
OCT.



17  
OCT.

## Courseton des écoles

Les enfants des écoles élémentaires de Pont de Claix ont couru au complexe Maisonnat pour l'habituel courseton. Encadrés par les éducateurs sportifs de la Ville, pas moins de 750 écoliers ont enchaîné les tours de stade, encouragés par les parents.



26  
SEPT



## Les arts et les sciences

Les manifestations dans le cadre du projet Art-Science des Grands Moulins de Villancourt continuent. L'acteur-auteur Heiko Buchholz était à l'Amphithéâtre pour une conf'érrance spontanée, entre théâtre et conférence, dans le cadre de l'année de la cristallographie. Le chercheur Jean Lilensten est venu à la bibliothèque Aragon parler de son livre « Chasseur d'aurore », dans lequel il évoque ses expériences scientifiques à la découverte des aurores boréales.



22  
OCT.

Les enfants des centres de loisirs et de l'Escale ont participé à une journée de sensibilisation au tri et à l'environnement. Des stands de la Métro et des ateliers ludiques étaient mis en place au parc Borel, pour une après-midi pédagogique impulsée par Daniel De Murcia, conseiller municipal délégué aux parcs urbains et à la Réserve naturelle régionale des Isles du Drac (RNR). Déchets compostables ou recyclables, valorisation des déchets, récupération, autant de gestes simples pour mieux consommer et jeter moins.



## Journée de sensibilisation au tri

3  
OCT

## Expo à la Maison des Associations

La Maison des associations et de l'économie sociale et solidaire accueillait l'exposition de Gaëlle Houdemer, qui présentait ses photos sur le thème de l'exploration urbaine. « Urbex : beauté de la décrépitude » explore les vieux bâtiments en 16 photos grand format qui exaltent la beauté des lieux abandonnés. Le vernissage avait lieu en présence de l'adjointe à la Culture Corinne Grillet, de Nathalie Roy et Delphine Chemery conseillères municipales. L'espace accueille de nombreux artistes tout au long de la saison (voir en page agenda).



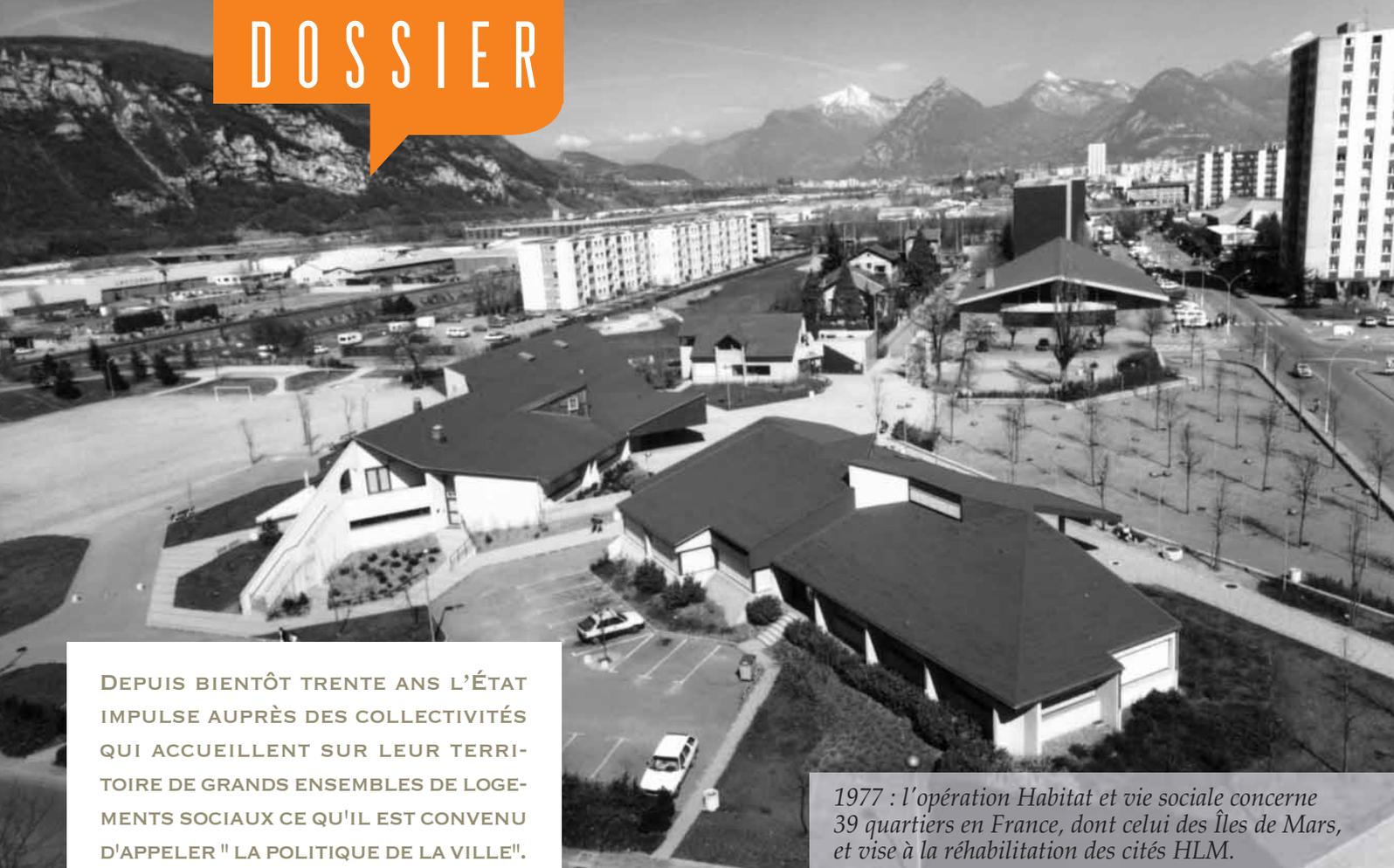
3  
OCT

## Imaginer la ville...

La réunion publique de restitution du travail des experts de l'International Urban Development Association (INTA) s'est tenue le samedi 20 septembre au foyer municipal devant un public nombreux pour l'occasion. Avant de rendre un rapport complet d'ici la fin de l'année, les urbanistes, architectes, géographes étrangers ont présenté en avant-première leurs impressions sur Pont de Claix et sur le projet urbain de la municipalité qui prévoit, en tenant compte de toutes les spécificités de l'agglomération grenobloise, l'évolution de la ville à l'horizon 2025.



+ [www.ville-pontdeclaix.fr](http://www.ville-pontdeclaix.fr)



DEPUIS BIENTÔT TRENTE ANS L'ÉTAT IMPULSE AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS QUI ACCUEILLENT SUR LEUR TERRITOIRE DE GRANDS ENSEMBLES DE LOGEMENTS SOCIAUX CE QU'IL EST CONVENU D'APPELER " LA POLITIQUE DE LA VILLE".

PAR NATURE, ELLE COMPTE DE NOMBREUX INTERVENANTS ET ACTEURS : L'ÉTAT, LES COLLECTIVITÉS, LES ASSOCIATIONS, LES HABITANTS, ET REPOSE SUR UN ENGAGEMENT CONTRACTUEL ET PARTENARIAL ENTRE TOUS ; ELLE EMBRASSE ÉGALEMENT TOUS LES ASPECTS DE LA VIE QUOTIDIENNE.

DÈS L'ORIGINE EN EFFET AVEC LE PROGRAMME HABITAT VIE SOCIALE (HVS) ELLE PRÉSENTE UNE TRIPLE PARTICULARITÉ : LA GLOBALITÉ (HVS EST UNE POLITIQUE URBAINE ET SOCIALE), TRANSVERSALITÉ (PLUSIEURS MINISTÈRES SONT IMPLIQUÉS) ET CITOYENNETÉ (LA PARTICIPATION DES HABITANTS EST PRÉVUE).

1977 : l'opération Habitat et vie sociale concerne 39 quartiers en France, dont celui des Îles de Mars, et vise à la réhabilitation des cités HLM.

# La politique de

Au début des années 1970, les pouvoirs publics prennent conscience des difficultés des « grands ensembles » d'habitat social : en 1973, la circulaire « Guichard » limite la construction d'ensembles de plus de 2000 logements. La même année, le groupe de réflexion Habitat et vie sociale (HVS), composé de hauts fonctionnaires de l'équipement, de l'action sociale et du secrétariat à la jeunesse, étudie les moyens d'améliorer les relations sociales dans les grands ensembles collectifs. Dix ans plus tard le rapport Duboudt (du nom du maire de Grenoble, président de la Commission Nationale de Développement Social des Quartiers) s'intitule "ensemble refaire la ville". Plusieurs mesures et dispositifs se sont ainsi succédés et superposés, et ont rendu

la politique de la ville peu lisible. Pour qu'elle atteigne son objectif initial de réduction des inégalités territoriales et d'action en faveur des quartiers en difficulté, la politique de la ville devait, selon le ministère actuel, être réformée.

## La participation : un enjeu majeur du renouveau

Entreprise par le ministre François Lamy, cette réforme a débouché dans le courant du premier trimestre 2014, sur la promulgation de la loi de programmation pour la Ville et la cohésion urbaine. L'objectif de raser la forêt de dispositifs existants aux noms barbares (ZUS, Cucs, ZFU...) et d'y substituer des « contrats de villes » uniques, à partir du 1er janvier 2015 s'ac-

compagne de l'affirmation du principe de co-construction de l'action avec les habitants et rend obligatoire la création de « conseils citoyens » dans les quartiers prioritaires. Leurs représentants seront associés au pilotage des Contrats de Ville 2015-2020.

### Une géographie resserrée

« Donner plus à ceux qui ont beaucoup moins », le slogan de cette nouvelle « géographie prioritaire » supposait de raccourcir la liste des bénéficiaires. Il y aura donc sur 2015-2020, 1300 contrats de ville au lieu des 2492 contrats urbains de

cohésion sociale (Cucs) qui se sont déroulés entre 2006 et 2014. Sont ciblés des quartiers identifiés par l'Insee comme des « concentrations urbaines de pauvreté ». En d'autres termes, des endroits où plus de la moitié des habitants vivent avec de bas revenus (moins de 60% du salaire médian français). À l'échelle nationale, 700 communes sont concernées, le secteur Îles de Mars - Olympiades de Pont de Claix en fait partie ●

*"le Conseil de citoyens sera un espace d'échange, d'analyse, de débat..."*

# la ville

Adjoint à la politique de la ville et à la démocratie participative



**Maxime Ninfosi**

« L'élément clé de la Politique de la Ville, c'est la participation citoyenne. Un des enjeux majeurs pour mobiliser les citoyens à la vie collective. C'est pourquoi la municipalité a la volonté de mettre en place les comités de secteurs, avec un découpage de la commune en trois gros secteurs : les quartiers Nord (Grand Galet, Canton, Jean Moulin, Air soleil, 120 Toises, résidence Saint -André), les quartiers Ouest (Îles de Mars, Olympiades, Arc-en-ciel, Joliot -Curie), le centre ville / Papeteries (de la rue Antoine Girard aux Papeteries).

Par ailleurs, la récente loi Lamy sur la réforme de la politique de la ville a retenu la ville de Pont de Claix dans le cadre de la géographie prioritaire en l'occurrence le quartier des Îles de Mars-Olympiades et impose la mise en place de Conseils de citoyens sur les quartiers dits prioritaires.

### Le Conseil de citoyens s'intégrera dans le comité de secteur Ouest.

Composé d'habitants, d'associations, d'usagers, plus largement d'acteurs locaux dont certains seront volontaires et d'autres tirés au sort, le Conseil de citoyens sera un espace d'échanges, d'analyse, de débat, devra être acteur des décisions qui concernent son territoire et participera à l'élaboration, le suivi en étant présent dans les instances de pilotage du contrat de

ville. La municipalité et les services de la Ville participeront à sa mise en place mais ensuite, il faut que les habitants s'en emparent, le fassent vivre. C'est une chance d'avoir ce type d'outils, ils permettent d'aller plus loin dans la démarche de participation citoyenne.

### Le dialogue public à l'échelle locale est un vecteur clé de construction du projet en lien avec les attentes et besoins de nos concitoyens.

Ouvrir le débat, partager, confronter nos expériences, nos points de vue, nos pratiques est une nécessité pour construire un projet partagé. On souhaite que la formation citoyenne soit un élément clé de la démarche, pour permettre la compréhension des enjeux avant le débat, que chacun s'approprie les sujets, qu'on ne soit plus dans des débats d'experts.

On veut que les habitants puissent peser sur le débat public ; ce sont des acteurs à part entière du projet de ville. On a besoin d'être éclairés par leur vision, leur ressenti.

Sur Îles de Mars-Olympiades je souhaite organiser une réunion publique pour expliquer ce qu'est la Politique de la Ville, ce qu'est un quartier prioritaire et ce que ça induit en terme de moyens financiers et humains, de politiques à mettre en œuvre. »

# La politique de la ville racontée par l'image à Pont de Claix



Pour répondre au cumul de difficultés qui touchent les territoires, la politique de la ville requiert l'appui de tous les acteurs concernés pour agir simultanément sur tous les leviers : développement social et culturel, revitalisation économique, emploi, rénovation urbaine et amélioration du cadre de vie, sécurité, citoyenneté et prévention de la délinquance, santé.



## Dans les années 80, l'éducation, la jeunesse et la lutte contre la délinquance sont en ligne de mire.



Plus de postes, des crédits pédagogiques, une action éducative renforcée pour enrayer l'échec scolaire : les Zones d'Education Prioritaire (ZEP, qui deviendront Réseau d'Education Prioritaire puis Réseau de Réussite Scolaire) voient le jour en 1981. La ZEP de Pont de Claix regroupe alors les écoles Blanche Neige (aujourd'hui Pierre Fugain), Îles de Mars et Jean Moulin, ainsi que les 2 collèges. Les demandes successives de généralisation du périmètre à l'ensemble des établissements scolaires de la ville aboutissent en 1999. Le principal effet du classement en zone de la politique de la ville est le nombre limité d'élèves par classe, ce qui explique la mobilisation des parents à la rentrée 2013 (notre photo).

Dans le même temps s'ouvrent les missions locales : lieux d'accueil, d'information et de soutien pour les jeunes de 16 à 25 ans, sortis de leur formation initiale sans qualification ni emploi. Depuis 2006, la Maison pour l'emploi regroupe l'antenne de Pont de Claix de la Mission locale Sud-Isère (qui inclut aussi Echirrolles et Eybens) et le service insertion qui s'adresse aux plus de 26 ans. Département, Région, Métro et villes des cantons concernés sont financièrement impliqués.

À la suite des violents incidents qui se produisent à l'été 1981 dans le dépar-

tement du Rhône, une première "opération prévention été" destinée à faire partir en vacances les jeunes des quartiers en difficulté se tient sous l'égide de la Direction de l'Action Sociale (DAS) et du Conseil national de prévention de la délinquance nouvellement institué. Ces opérations s'étendront à tous les départements et toutes les périodes de vacances scolaires pour devenir le dispositif "Ville Vie Vacances" (VVV) encore actif aujourd'hui. L'État et la CAF d'un côté, la commune de l'autre s'en répartissent à parité égale le coût ; les actions de proximité "aller vers" conduites sur l'ensemble du territoire, relèvent typiquement de la politique de la ville. Le Conseil Communal de Prévention de la Délinquance (CCPD) créé en 1984 deviendra à la fin des années 90 un Conseil Intercommunal de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance (CISPD) et regroupe les élus et services des villes de Claix et Pont de Claix aux côtés de la gendarmerie, des éducateurs, des représentants de la justice. Il peut être à l'initiative de campagne d'information comme celle intitulée "le web, ça déchire" ou de la journée de prévention sur la sécurité routière.





**Dans les années 90 : on passe du quartier à la ville, voire à l'agglomération et à la construction d'un nouvel espace démocratique avec les habitants.**



Les contrats de ville sont lancés, ils concernent le volet économique autant que social, l'habitat ou l'urbanisme du projet urbain. En 1998, 130 quartiers ont été reconnus prioritaires des nouveaux contrats de ville. Le partenariat est renforcé par un plus fort engagement des conseils généraux et des organismes HLM et la loi relative au renforcement de la coopération intercommunale prévoit que la compétence *politique de la ville* soit reconnue d'intérêt communautaire et transférée à l'agglomération : c'est donc un projet ancien qui se concrétisera dès le passage

de La Métro en métropole (janvier 2015) et ne devrait pas avoir d'effets notables, en tout cas pas dans un premier temps.

Dans le cadre du contrat de ville d'agglomération 2001-2006, les logements sociaux bénéficient d'un effort supplémentaire de l'État en terme de subventions pour "*faire reculer la fracture territoriale et donner un nouveau visage aux villes*" : 300 conventions de Gestion Urbaine de Proximité (GUP) sont signées. Sous l'impulsion des "Ateliers santé ville" (ASV) *Trait-d'union Parole-Santé* devient un lieu d'accueil com-

mun à Pont de Claix, Echirolles et Eybens, qui permet un accès aux soins pour les personnes les plus démunies, la mise en place de permanences d'écoute et l'organisation d'actions concertées de sensibilisation sur les problèmes de santé. Les actions contre les discriminations, les violences faites aux femmes ou les toxicomanies sont localement portées par le Centre de Planification et d'Education Familiale (CPEF) et bénéficient dans le cadre de la politique de la ville de crédits de La Métro, de la Région et du Département.

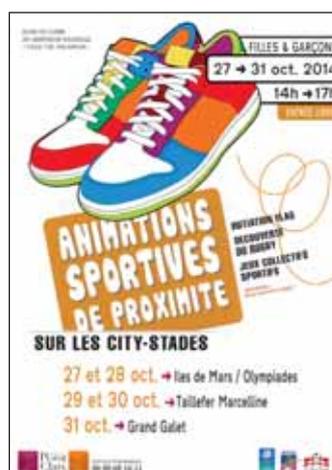


## À partir des années 2000, cohésion sociale et pouvoir d'agir

Les Contrats Urbains de Cohésion Sociale (Cucs) ont succédé aux contrats de ville. Le fleuron à Pont de Claix en a été l'opération Îles de Mars-Olympiades dont la première phase a été l'aménagement d'un cheminement piéton, d'un mini-terrain de sports, d'une aire de jeux pour les enfants, d'une agora et de jardins partagés... le secteur compte 2554 habitants et près de 63 % de logements sociaux. À l'issue d'un important travail de concertation et de co-construction conduit avec les habitants et les bailleurs, 150 000 euros de La Métro et 60 000 euros de la Région ont contribué au financement du projet en 2013, sur 2014 La Métro s'est engagée à hauteur de 200 000 euros.

"Ailleurs en ville" une initiative de l'Amphithéâtre dont le projet est de "faire culture de tout bois",

Après-midi festif de Grand Galet *comme au bon vieux temps* réalisé dans le cadre du fonds géré par les habitants (*nos photos*) sont des exemples de l'évolution de la politique de la ville, tout comme les jardins collectifs.



## Les dispositifs pour la réussite éducative sont d'importants porteurs des projets de la politique de la ville :

### DU DRE AU PRE

Depuis 2007, à travers son Dispositif de Réussite Éducative (DRE) la commune s'est engagée pour un soutien éducatif particulier auprès des enfants de 2 à 16 ans les plus en difficultés et de leurs familles.

Le conseil municipal de septembre dernier a souhaité étendre la proposition aux jeunes de 16 à 18 ans, à travers un dispositif : le Projet de Réussite Educative (PRE). Ce dispositif permet de répondre lorsque des demandes émanant des différents acteurs (éducatifs, de la prévention ou autres) voire de parents, concernent le soutien éducatif auprès de

jeunes Pontois en situation de fragilité (sociale, éducative, etc.). Les demandes sont examinées par un collectif de professionnels de différentes institutions (Éducation nationale, Conseil général, Mission locale, Ville...) qui peuvent proposer une ou plusieurs actions pour aider et accompagner le jeune. L'ensemble de ces actions constitue un « parcours de réussite ». Chaque parcours est différent puisqu'il répond à des besoins individuels pouvant toucher à la démotivation ou la réintégration scolaire, à l'orientation professionnelle, à l'insertion sociale, au mieux-être, etc.

Les parents sont aussi associés, sauf situation particulière, aux évaluations et au bilan final. À l'instar du DRE, le projet de réussite éducative pour les jeunes de 16/18 ans s'adresse prioritairement aux quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, et la globalité des problématiques liées aux difficultés rencontrées est examinée qu'elle soit d'ordre scolaire, social, familial ou sanitaire ; les sources de financement des deux dispositifs sont différentes : l'État, La Métro et la Ville interviennent pour le DRE, alors que pour le PRE la Région Rhône-Alpes intervient mais pas l'État.

## 3 questions à Jean-François Prette

Délégué du préfet à la politique de la ville



### Quel est le rôle des délégués du préfet à la politique de la ville ?

Nous représentons l'État sur les territoires retenus dans les nouveaux contrats de ville 2015/2020. À ce titre, notre mission consiste à faciliter le travail commun de l'ensemble des acteurs, qu'il s'agisse des collectifs d'habitants, des associations, de la ville de Pont de Claix, de la Métro et bien sûr des services de l'État dont l'action doit être coordonnée pour plus d'efficacité. Il faut mettre les choses en synergie et faire en sorte que chacun poursuive le même objectif d'amélioration de la vie des habitants des secteurs les plus compliqués. C'est l'ambition majeure du dispositif de politique de la ville financé par l'État.

### Dans le cadre de votre mission, êtes-vous régulièrement sur le terrain ?

C'est essentiel. Non seulement je rencontre l'ensemble des acteurs mais je viens également me rendre compte de la bonne préparation des actions ou de leur concrétisation. J'ai assisté par exemple à la dernière Fête du canal, j'ai suivi de près le travail mené autour de la citoyenneté avec les collégiens du Moucherotte qui devraient se rendre à Paris d'ici la fin de l'année ou je réfléchis régulièrement avec ceux et celles qui mettent en œuvre le Dispositif de Réussite Educative.

Mes déplacements m'entraînent également sur les secteurs de Grand Galet et de Taillefer-Marcelline, des quartiers aujourd'hui dits « de veille », l'objectif étant de ne pas se détourner de zones moins prioritaires mais qui demeurent elles aussi relativement fragiles.

### Quel regard portez-vous sur Pont de Claix et particulièrement sur le quartier des Iles de Mars/Olympiades ?

Mon regard est une chose, celui partagé avec tous les partenaires et tous les habitants en est une autre. La seule appréciation qui vaudra sera celle issue du diagnostic général entamé depuis plusieurs mois. C'est collectivement que nous ferons apparaître les points forts ou les faiblesses du quartier. C'est dans cet esprit que les nouveaux contrats de ville prévoient l'instauration d'un conseil citoyen dont les membres seront des habitants tirés au sort et/ou volontaires. Rien ne fonctionnera efficacement sans cette nouvelle instance qui portera un regard déterminant sur chaque action, sur chaque subvention envisagée. Pour l'intérêt général de tous les habitants.

Afin de répondre plus directement à la question, j'ai envie de vous faire part de mon optimisme. J'ai le sentiment que le quartier des Iles de Mars/Olympiades a vraisemblablement de multiples atouts pour qu'au fil des années la vie de ses habitants s'améliore en tout point.

+ [www.ville-pontdeclaix.fr](http://www.ville-pontdeclaix.fr)

Voir la vidéo > 2 minutes pour comprendre la politique de la ville

Lors de la Semaine bleue Jessie Bordone a animé deux ateliers yoga du rire, comme elle le fait déjà à l'EHPAD depuis plusieurs mois et dans d'autres maisons de retraite du département.



Isabelle Eymeri-Weihoff, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées (à gauche sur la photo) très présente sur le terrain ...

## Le rire est le propre de l'homme

**L**e yoga du rire (Hasya Yoga en sanscrit bien qu'il ne s'agisse pas d'un yoga ancien et traditionnel mais d'une création contemporaine) est une méthode développée par le médecin généraliste indien Madan Kataria et sa femme, Madhuri Kataria, professeur de yoga. Selon ses inventeurs, le yoga du rire repose sur la thèse : « l'action entraîne l'émotion » et l'idée qu'il faudrait augmenter la production d'endorphines dans le cerveau, qualifiées d'hormones de bonheur. Le yoga du rire est un concept unique car les personnes rient sans raison - sans avoir recours à l'humour, aux blagues ou à la comédie. Le rire est initié comme un exercice, pratiqué en groupe, mais avec le regard et l'espièglerie, il devient rapidement naturel et très contagieux. La raison pour laquelle on l'appelle "yoga du rire" est qu'il combine exercices de rire et respirations yogiques. Ceci augmente l'apport en oxygène au corps et au cerveau et permet à la personne de se sentir plus énergique et en meilleure santé. Tout le concept du yoga du rire est basé sur des études scientifiques qui tendent à démontrer que le corps ne fait pas la différence entre

un rire naturel et un rire simulé - à la condition qu'il soit fait avec énergie et intention. La personne en retire ainsi les mêmes bienfaits physiologiques et psychologiques.

### Il n'est jamais trop tard pour commencer le sport !

Bien-être physique, bien-être moral, préservation du capital santé, maintien du lien social sont les principaux bienfaits pour les seniors d'une activité physique, sportive et récréative pratiquée régulièrement au sein d'un groupe, dans la convivialité et sans esprit de compétition. À Pont de Claix, de nombreuses associations proposent des activités adaptées, la gymnastique volontaire, le water-polo, la MJC, le Club du temps libre et l'Unrpa sont autant de lieux où se ressourcer. La ville qui a à cœur de choyer ses aînés, propose elle aussi, tout au long de l'année des séances dédiées aux seniors et aux publics adaptés, que ce soit à l'Espace Forme, à Flottibulle ou dans d'autres équipements de la commune.



#### Gymnastique assise adaptée à Beau Site

le mardi de 11 heures à 11 h 45 (inscription sur place, tarif au quotient familial de 50 à 80 € pour l'année et pour les Pontois)

#### Aquagym et relaxation, jets d'eau et jacuzzi

à Flottibulle (Tél. 04 76 29 86 00 / [www.ville-pontdeclaix.fr](http://www.ville-pontdeclaix.fr))

L'espace forme ouvert toute l'année, assure un encadrement spécialisé pour des parcours seniors avec tonification musculaire, perte de poids, forme au quotidien.

Appareils adaptés : tapis de course réglable, vélos elliptiques, traditionnels et assis (spécial mal de dos)

Horaires d'ouverture (hors vacances scolaires) : lundi, mardi, jeudi, vendredi 8 h 30-13 h 30 / 16 h 30-19 h 30  
mercredi 9h-14h / 16 h 30-19 h 30

abonnement annuel : 160 € (230 € extérieurs).

## LA COMMUNE AMORTISSEUR SOCIAL ?

**L**e Conseil municipal qui s'est tenu en septembre a eu à déterminer comme la loi l'y contraint, le régime des abattements facultatifs de taxe d'habitation qu'il entend appliquer. L'abattement porte sur le montant qui sert de base au calcul de l'impôt, en réduisant la valeur locative taxable. Les abattements facultatifs votés par le conseil municipal viennent compléter les abattements légaux accordés aux contribuables, seuls ces derniers font l'objet de compensations financières de l'État vers la collectivité. Depuis plusieurs années la commune a choisi d'appliquer aux contribuables pontois les dispositions les plus favorables en reconduisant annuellement les abattements de taxe d'habitation au taux maximum autorisé par la loi : l'abattement forfaitaire à la base (le forfait était de 586 euros pour l'année 2013), l'abattement pour charge de famille : 20 % pour les deux premières personnes à charge, 25 % à partir de la troisième ; l'abattement spécial à la base pour les personnes de condition modeste à hauteur de 15 % ; l'abattement supplémentaire de 10 % pour les titulaires de l'allocation de solidarité aux personnes âgées, de l'allocation aux adultes handicapés ou de la carte d'invalidité ainsi que pour les contribuables atteints d'une infirmité ou d'une invalidité. D'autres dispositions de fiscalité locale sont en vigueur depuis 2009, il s'agit de l'assujettissement à la taxe d'habitation des logements vacants depuis plus de deux ans et la suppression de l'exonération de taxe foncière les deux premières années pour les locaux d'habitation qui ne sont pas financés par des prêts aidés par l'État.

CONTRE LA DISCRIMINATION



Module "coup de pouce" ou la sensibilisation aux discriminations liées à l'emploi des jeunes

La création d'une affiche sur les critères de discrimination a fait l'objet d'une action réalisée par la mission locale auprès de 5 jeunes encadrés par une graphiste. La rencontre avec des partenaires (la maison pour l'égalité femmes-hommes, juriste...) a été fructueuse : le groupe a créé deux affiches différentes. Cette action a permis de sensibiliser non seulement les jeunes aux questions de la discrimination mais aussi la graphiste intervenant sur le projet. À l'issue de l'action, elle s'est engagée dans un parrainage avec l'un des jeunes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi certainement liées à des discriminations...





## FUSION DES MATERNELLES OLYMPIADES ET VILLANCOURT : PLUS DE PASSERELLES ENTRE LA PETITE ENFANCE ET LA VIE SCOLAIRE

La municipalité a fait le choix de fusionner les maternelles Olympiades et Villancourt. Le bâtiment des Olympiades libéré pourra accueillir la crèche Françoise Dolto qui sera alors elle-même investie par la Ronde des Couleurs. L'idée est de renforcer les liens entre les équipements de la petite enfance et les écoles voisines et de rendre plus visible la Ronde des couleurs. Il s'agit aussi de mettre en place un vrai groupe scolaire sur le site Villancourt, d'ici à la rentrée 2017. Le bâti-

ment "maternelle" sera agrandi à 6 ou 7 classes (au lieu des 3 de Villancourt + 2 d'Olympiades actuellement). Le réfectoire sera revu pour correspondre à l'augmentation des effectifs et proposer un espace adapté pour un accueil de qualité. Si la décision politique a été prise, l'adjointe à l'éducation populaire Corinne Grillet souhaite associer les acteurs de l'éducation à la co-construction de ce projet. « On a déjà rencontré les directeurs d'écoles avant les vacances ». Enseignants et parents

vont être informés régulièrement et associés dans un processus de concertation similaire à celui engagé sur la réforme des rythmes scolaires. « On associera également les élèves, par le biais du conseil d'enfants de l'élémentaire Villancourt ». L'élue souhaite profiter de ce projet pour renommer le groupe scolaire, « à l'image de ce qui a été fait à Pierre Fugain et Jules Verne », et d'ancrer l'art dans la ville, comme ce fut le cas pour la fresque de l'école élémentaire Jules Verne.

## AVEC LES HABITANTS, DANS "LA TEMPÊTE"

Après s'être essayé à l'écriture collective d'histoires et de souvenirs, les Pontois amateurs, avertis ou non, sont invités à s'emparer d'un texte canonique signé Shakespeare : la compagnie de théâtre invitée pour ce troisième projet par le centre social Jean Moulin propose de le partager autour de la création artistique ; comme l'an dernier, des musiciens se mêleront aux comédiens pour un spectacle qui sera accueilli sur la scène de l'Amphithéâtre. Le projet commence par une représentation du début de la pièce de Shakespeare par les artistes de la compagnie : les habitants sont invités à le regarder mais aussi à participer, la séance se prolongera autour d'un buffet partagé. Ensuite, des échanges

auront lieu lors des petit-déjeuners organisés au centre social, pendant l'ouverture de la ludothèque ou à l'occasion d'ateliers à l'école ou à la sortie de l'école ; après quoi, ceux qui le souhaitent seront invités à ... plancher. Sandra Boch et Dimitri Tartarenko de *La Compagnie des Héros* animeront entre décembre et mars 2015 des ateliers de cirque, de rédaction (y compris de paroles de chansons) ou de mise en espace pour les habitants qui désirent participer à la création du spectacle. C'est à Pauline Jabaud qu'il reviendra de les faire chanter (prévoir une série de 10 répétitions de 2h le mardi soir). C'est à la fin du mois de mars, sur la scène de l'Amphithéâtre que tous les participants se retrouve-

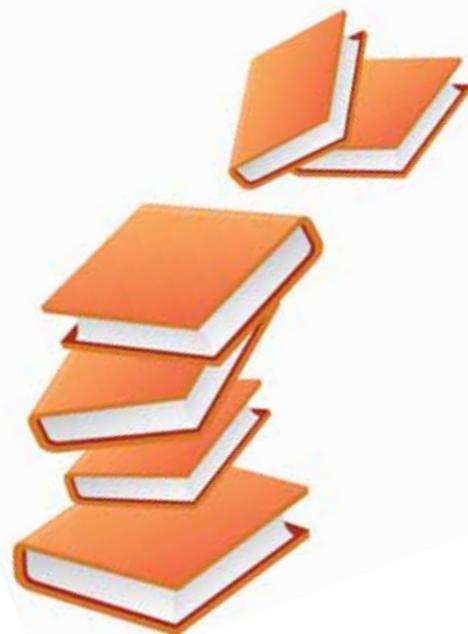
ront pour les deux représentations du spectacle qui sera filmé. Selon son temps libre ou son envie, on peut suivre l'aventure dans son intégralité ou l'accompagner un bout du chemin...

**Renseignements :**  
centre social Jean Moulin,  
04 76 29 86 60

« O, merveille !  
Combien de belles créatures vois-je ici réunies !  
Que l'humanité est admirable !  
O splendide Nouveau Monde  
Qui compte de pareils habitants ! »  
( Acte 4, scène 1, *La Tempête*, W. Shakespeare)

# Objectif lire

Aux couleurs chaudes de l'Italie, mais pas seulement !



**Une exposition, une balade croquée, deux promenades littéraires, un marathon d'auteurs dans les écoles, une séance de rencontres et de dédicaces ... voilà comment se présente l'édition 2014 d'Objectif Lire qui nous revient sous une nouvelle formule : attachez vos ceintures !**

On ne trouve plus guère que dans les brocantes ces canevas aux 26 lettres de l'alphabet grâce auxquels nos arrière-grands mères et nos grands-mères ont appris à lire : un abécédaire, qui de la lettre A à la lettre Z les décline toutes. C'est celui d'un pays, d'une langue étrangère mais tellement proche que "croque" Emdé à travers son exposition que l'on pourra voir durant tout le mois de novembre à la bibliothèque municipale Aragon. "L'idée avec les décors et objets, c'est de faire dessiner les visiteurs pour leur faire réaliser une page d'Abécédaire ou même peut-être un mini carnet d'Italie..." explique-t-il. C'est pourquoi, avec la complicité des bibliothécaires l'artiste nous convie à une balade "croquée", le samedi 8 novembre. Quant à ses propres croquis, qu'il nous donne à voir à travers son carnet de voyage, ils illustrent d'Antipasti à Zampogna (un instrument de musique ! ) les 21 lettres de cette langue qui chante si bien à nos oreilles. Là, c'est notre regard qui est sollicité et on reconnaîtra au détour des panneaux ( il y en a 12 ), à la lettre H, le maestro : "J'aime le dessin d'Hugo Pratt et j'ai beaucoup voyagé avec Corto. J'avais relu Fable de Venise juste avant d'aller à Venise et c'est vrai que j'ai beaucoup pensé à ces dessins une fois la-bas... Devant les lions de l'arsenal dans la brume du petit matin tout particulièrement" ... Un voyage tous azimuts, à déguster sans modération.

## Des histoires à écouter , des chansons à chanter ...

"Mon Italie se raconte" est un spectacle interprété par Les 7 familles. Au programme, des auteurs : Buzzati, Calvino, Morante, Eco, de Luca, Stern... Chaleur méridionale, parfums et essences du pays, réflexions politiques, toutes les couleurs d'une terre. Une promenade littéraire musicale en compagnie d'Emmanuèle Amiell, Marc Balmand, Michel Ferber et Erwan Flageul.

## Des auteurs à dévorer ...

C'est une chance véritable que de pouvoir rencontrer en chair et en os l'auteur qui a su nous ravir rien qu'avec la puissance de ses mots et la force de son style. C'est une chance que procurent à tous les enfants de Pont de Claix et leurs familles les éditions toujours renouvelées d'Objectif lire. Cinq auteurs et illustrateurs vont se rendre dans les classes des écoles maternelles et primaires avant de se retrouver réunis autour de leurs livres et face au public, pour discuter, échanger et inscrire la dédicace qui fait tellement plaisir. Eric Tasset, Cécile Roumiguère, Marie Quentrec, Raphaël Baud et le "croqueur" Emdé vous donnent rendez-vous le samedi 22 novembre de 10h à 12h30 pour un débat animé par Vanessa Curton, journaliste littéraire sur France bleu Isère.

Retrouvez ces auteurs (biographie, bibliographie) sur [www.ville-pontdeclaix.fr](http://www.ville-pontdeclaix.fr)

17 novembre / 15h  
maison de retraite Joliot Curie  
18 novembre / 20h30  
la bibliothèque Aragon

Samedi 22 novembre de 10h  
à 12h30 au foyer municipal.  
Rencontre tout public avec  
les auteurs et illustrateurs :  
discussion et dédicaces,  
vente de livres

## STAGES SPORTIFS PENDANT LES VACANCES

Le service sports et vie associative propose des stages sportifs pendant les vacances scolaires d'hiver. Ces stages s'adressent prioritairement aux collégien(ne)s et écolier(e)s en classes élémentaires.

- stage glisse sur les vacances de février (du 9 au 13) 11 à 15 ans
- stage multi-activités (ados ou 6-10 ans) sur les vacances d'avril du 13 au 17 avril
- stage multi-activités avec le milieu associatif pour les 6-10 ans sur les vacances d'avril ou sur l'été

Inscription à l'Escale jusqu'au 15 janvier exclusivement pour les Pontois  
Prix au quotient familial

**Du 7 au 28 novembre, Maison des associations et de l'économie sociale et solidaire**  
Exposition Dana Burns (peinture), du lundi au vendredi de 13h30 à 17h, accès libre

**Mardi 11 novembre à 11h, Parc Borel.**

Commémoration du centenaire de la grande guerre (armistice du 11 novembre 1918) et hommage rendu à tous les morts pour la France.

**Samedi 15 novembre de 14h à 19h, Maison des associations et de l'économie sociale et solidaire**

Bourse d'échange amicale de timbres poste organisé par le Phila-Club-Pontois. Ouvert à tous.  
Renseignements : Phila-Club-Pontois - 04 76 98 07 67

**Dimanche 16 novembre de 9h à 17h, Foyer municipal**

1<sup>er</sup> débal'skis et matériel de montagne, organisé par la MJC Le Delta. Entrée libre. Buvette sur place.  
Vente au déballage réservée aux particuliers. Déballage dès 8h. Ne sont autorisés que les articles de sport d'hiver et matériel de montagne. Renseignements : 06 11 30 90 31

**Mardi 18 novembre, de 9h à 15h, Centre social Jean Moulin.**

Bourse aux jouets (paiement en espèces uniquement).

**Jeudi 20 novembre à 20h30, Hôtel de Ville, place du 8 mai 1945.**

Conseil municipal – Débat d'orientation budgétaire.

**Mercredi 26 novembre à 18h, Bibliothèque municipale Aragon / Amphithéâtre**

Conférence apéro sur le thème « *La guerre qui lie, délie, et relie : hommes et femmes dans la 1<sup>re</sup> guerre mondiale* ». (autour du spectacle des 27 et 28 novembre à l'Amphithéâtre - *Quatorze*).

**Dimanche 30 novembre de 10h à 18h, Foyer municipal.**

Marché de Noël, organisé par le club de patchwork de la MJC Le Delta. Renseignements 04 76 98 66 94.

**Lundi 1<sup>er</sup> décembre, de 16h à 19h30, Foyer municipal.**

Don du sang. Renseignements Centre de santé : 04 76 29 86 57.

**Du 5 au 31 décembre, Maison des associations et de l'économie sociale et solidaire**

Exposition Didier Barbe (photos), du lundi au vendredi de 13h30 à 17h, accès libre

**Samedi 6 décembre, 10h-23h au Foyer Municipal. Téléthon organisé par l'OMS.**

**Dimanche 7 décembre, à 14h au Foyer Municipal. Loto de l'OMS.**

**Mardi 9 décembre à 14h au foyer municipal. Loto de Noël de l'UNRPA. Entrée libre.**

**Jeudi 11 décembre, au Foyer municipal, Goûter de Noël du club du Temps Libre. Inscription à Beau Site**

**Samedi 15 novembre à 18h au Foyer Municipal. "Retour à la terre", spectacle tout public du cirque Filyfolia proposé par la MJC Le Delta. Renseignements et réservations : MJC Le Delta 06 82 77 53 32**

**Jeudi 18 décembre à 20h30 Hôtel de Ville, place du 8 mai 1945.**

Conseil municipal - Vote du budget prévisionnel.

**Vendredi 19 décembre de 17h à 20h30, à Flottibulle**

Soirée zen. Renseignements : 04 76 29 86 00



VÉRONIQUE JANIN & SYLVIE CLUNET-COSTE  
VIENNENT D'OUVRIR UNE BOUTIQUE AU CENTRE  
BOURG, POUR ALLIER GOURMANDISES ET CRÉATIONS.

## Des goûts et des couleurs

**L**e magasin a été inauguré début octobre, à l'occasion du vernissage d'Emmanuelle Letey. C'est que la boutique *Des Goûts et des Couleurs* ne se contente pas de proposer des produits artisanaux et locaux ; elle offre également un espace d'exposition à des artistes. L'idée a germé dans les têtes de Véronique et Sylvie alors même qu'elles ne se connaissaient pas. À l'époque, Sylvie est verrier-vitraliste, et Véronique produit confitures et chutneys. La première, assistante administrative, s'est reconvertie il y a 6 ans, et la seconde s'est mise à son compte il y a 3 ans, après avoir été infographiste pendant 20 ans. Les deux mères de famille, qui vivent à Claix, proposent leurs produits sur

des marchés et des salons, jusqu'à ce qu'elles se rencontrent par le biais d'une connaissance commune. Elles ouvrent une boutique éphémère à Claix. L'élue pontoise Chantal Bernard, de passage, leur parle de locaux vides à Pont de Claix. Elles y font quelques travaux (parquet, peinture) avant d'ouvrir en septembre.

Depuis la rentrée, les deux associées ont « *bon espoir ; la boutique répond à deux besoins forts : celui des artisans d'avoir un espace d'exposition, et celui des clients qui veulent de la pièce unique, de la production locale* ». L'idée est de mutualiser les moyens. Car en plus de leurs propres créations (les gourmandises de Véronique et les objets en verre de Sylvie),

la boutique propose des collections éphémères : « *Nous faisons dépôt-vente : les producteurs ou artisans paient un loyer pendant 2 semaines, un mois, ou plus* ». Les consommables comme les biscuits ou les savons sont voués à rester de manière pérenne, mais pour le reste, ça tourne. Bijoux, livres-jouets, sacs, maroquinerie, objets déco, lampes, la liste est longue. Le tout dans l'esprit local, artisanal, et si possible, bio. « *Nous espérons drainer à terme la clientèle du sud de l'agglomération, avec des produits de qualité, et un concept original* » ●

Dans un contexte national des plus difficile, nos quartiers sont en première ligne dans la crise qui sévit. Le quartier « Iles de Mars/Olympiades » a ainsi été retenu comme l'un des quartiers prioritaires conformément à la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. Indicateur de pauvreté, chômage important notamment chez les jeunes, urbanisme vieillissant, sont les défis à relever pour restaurer la confiance et offrir un horizon meilleur. Soutien à la population, amélioration du cadre de vie,

**GRUPE SOCIALISTES ET APPARENTÉS** / Président : Sam Toscano

## AINSI DONC

Il n'aura fallu que quelques semaines pour voir la loi ALUR, loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, accusée de tous les maux. L'encadrement des loyers est pourtant une mesure indispensable, le logement est un bien de première nécessité, il concerne l'ensemble de nos concitoyens, et son accès est une condi-

**GRUPE ALLIANCE RÉPUBLICAINE DE GAUCHE ET ECOLOGISTE** / Présidente : Éléonore Perrier

Lourde atteinte portée à notre protection sociale Le Budget de la sécurité sociale vient d'être voté à l'Assemblée nationale. C'est une atteinte lourde portée à notre modèle social d'accès aux soins et de protection sociale. Alors que le déficit de la sécurité sociale atteint les 15 milliards d'euros, aucune mesure visant à améliorer les comptes n'est envisagée dans le texte voté. Pire, la protection sociale est sévèrement attaquée pour financer les cadeaux aux entreprises. C'est une remise en cause nette de l'universalité de la politique familiale. Moduler les allocations

**GRUPE COMMUNISTES INDÉPENDANTS ET DIVERS GAUCHE** / Présidente : Dolorès Rodriguez

Nous arrivons au terme de l'année 2014. La politique de la ville présentée lors de notre campagne se voulait en premier lieu « de proximité ». Cette dernière doit, en lien avec les différentes compétences transférées au 1er janvier 2015 à la Métro, demeurer une préoccupation des élus. Notre Groupe souhaite que l'ensemble des travaux déjà engagé pour une politique participative perdure : Ateliers Publics

**GRUPE SOCIÉTÉ CIVILE** / Présidente : Laurence Bonnet

## Flottibulle : Profits ou Service Public ?

Après la mise en place pendant trois ans de cours gratuits de gymnastique douce et aquatique à destination des personnes âgées, ces dernières ont appris, en juin, que le second sera supprimé. Ces cours répondent pourtant à un besoin réel et retardent des problèmes physiques plus importants.

A ce jour, la mairie propose le maintien payant des deux cours. Les sommes demandées font passer les tarifs à plus de 200 euros /an ! Les retraités ayant des revenus modestes, ce tarif prohibitif reste très

**GRUPE FRONT DE GAUCHE, COMMUNISTES ET CITOYENS** / Présidente : Simone Torres

Nous vous informons que notre équipe est présente dans toutes les commissions municipales. Comme promis, nous sommes à votre écoute pour nous permettre d'intervenir plus efficacement sur les sujets qui vous intéressent.

Pour nous joindre :

Adresse du bureau : 21, avenue du Maquis

**GRUPE PONT DE CLAIX LE CHANGEMENT** / Présidente : Martine Gle

poursuite du renouvellement urbain et développement de l'activité économique et de l'emploi seront les piliers de l'action de l'équipe municipale conformément aux engagements qui ont été pris.

Le visage d'un quartier, c'est aussi la façon dont les gens le vivent, quand on a un endroit plus accueillant, un cadre de vie agréable, un quartier tourné vers l'extérieur, les conditions de vie changent.

Pour cela, la nouvelle politique de la ville implique de mettre en place des conseils de citoyens sur l'ensem-

blement pour vivre dignement. Alors que l'urgence est d'apporter des solutions à la crise du mal-logement, nous considérons que la capitulation de l'exécutif illustre et sa faiblesse face aux lobbys et son désintérêt face à la réalité vécue de nos concitoyens.

Un effort massif de rénovation-construction est primordial pour tout à la fois desserrer l'étau de la pénurie, réduire les fac-

amiliales en fonction des revenus porte directement atteinte aux principes même de la sécurité sociale : la solidarité et l'universalité.

Réduire les exonérations de cotisations sociales patronales qui sont inefficaces et coûtent plusieurs milliards d'euros par an, et faire contribuer les revenus financiers des entreprises au même niveau que les salaires sont des propositions qui auraient pu être mises en place immédiatement !

Alors que la Cour des Comptes évalue entre 20 et 25 milliards d'euros le niveau de la fraude patronale

Urbains, Comités de secteur, jardins familiaux, Ateliers Santé Ville...

L'année 2015 sera marquée par la finalisation de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme. Nous souhaitons que l'implication de chaque pontois y soit importante. Il faut que notre ville s'intègre à l'échelle de la Métropole, conserve son attractivité industrielle tout en conservant une qualité de vie au service de l'habitant.

dissuasif mais il est estimé correct par la mairie qui appelle à étudier les tarifs d'autres centres.

Vérification faite ! Une mairie Divers Droite (Seysinet) propose ce même cours pour 37 euros 50 / an alors qu'une mairie prétendument de gauche (mais comme c'est la même gauche que celle qui nous gouverne, on comprend mieux) ne répond que profit et rentabilité. On nous explique pourtant que Flottibulle fait du profit en ouvrant largement aux extérieurs...au détriment des pontois semble-t-il ! Quid du service public? Quelle politique sociale

ble des quartiers prioritaires. Ce sera le cas sur le quartier « Iles de Mars/Olympiades ». La transformation urbaine et sociale doit se faire avec l'appui de tous. Les conseils de citoyens seront un lieu de débat, d'échange, d'initiative, d'information, un carrefour de la citoyenneté pontoise. Réussir ce projet implique la participation du plus grand nombre de pontois si nous voulons permettre à la commune et à nos quartiers d'atteindre l'objectif d'une nouvelle dynamique citoyenne.

tures d'électricité et créer durablement des dizaines de milliers d'emplois non-délocalisables. Alors que les loyers augmentent et que le pouvoir d'achat baisse, nous souhaitons que Pont de Claix puisse bénéficier du dispositif expérimental d'encadrement des loyers, ce qui été l'objet du voeu voté lors du dernier conseil municipal.

aux cotisations sociales, le gouvernement ne se fixe comme ambition que d'aller chercher 76 millions...

Rappelons que les Français avaient signifié au gouvernement de Nicolas Sarkozy qu'ils ne voulaient pas de cette politique qui consiste à toujours démunir les mêmes couches populaires au profit des actionnaires et grands groupes financiers. C'est d'ailleurs le rejet de cette politique qui a conduit à la défaite de la droite à la dernière présidentielle.

En vous exprimant, vous serez acteur de la construction du « nouveau » Pont de Claix pour les 30 prochaines années. Votre participation vous permettra de vous approprier ces différentes dimensions.

ste.civile.pdc@gmail.com

veut-on faire ?

Les personnes âgées ne demandent pas la charité mais simplement de pouvoir continuer une activité qui leur permet de rester en aussi bonne forme que possible. Il ne s'agit pas pour elles de loisir mais de santé !

Nous demandons donc à la majorité municipale de revoir sa copie sur ce sujet et de respecter les valeurs de Gauche dont elle se réclame.

# Les données publiques de la vie quotidienne

La vie de tout un chacun a deux aspects, un privé et un public. Un « privilège » qui n'est pas, en effet, réservé aux grands de ce monde : la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 prévoit même que « nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes à son honneur et à sa réputation ». Et si le fait d'entretenir une relation extra conjugale relève de la vie privée, avoir des enfants exige qu'on le déclare à l'administration, l'état civil en l'occurrence. C'est ainsi (mais pas seulement) que l'administration ancre les citoyens dans la vie publique. En une cinquantaine d'années, la fin du principe de confidentialité et l'avènement du droit à l'information, depuis les panneaux « d'affichage légal » jusqu'à l'opendata et l'apparition des nouvelles technologies de l'information ont considérablement changé la donne et ces informations sont devenues, pour chacun, un outil au service de l'exercice de la démocratie. Qu'il faut savoir faire fonctionner.

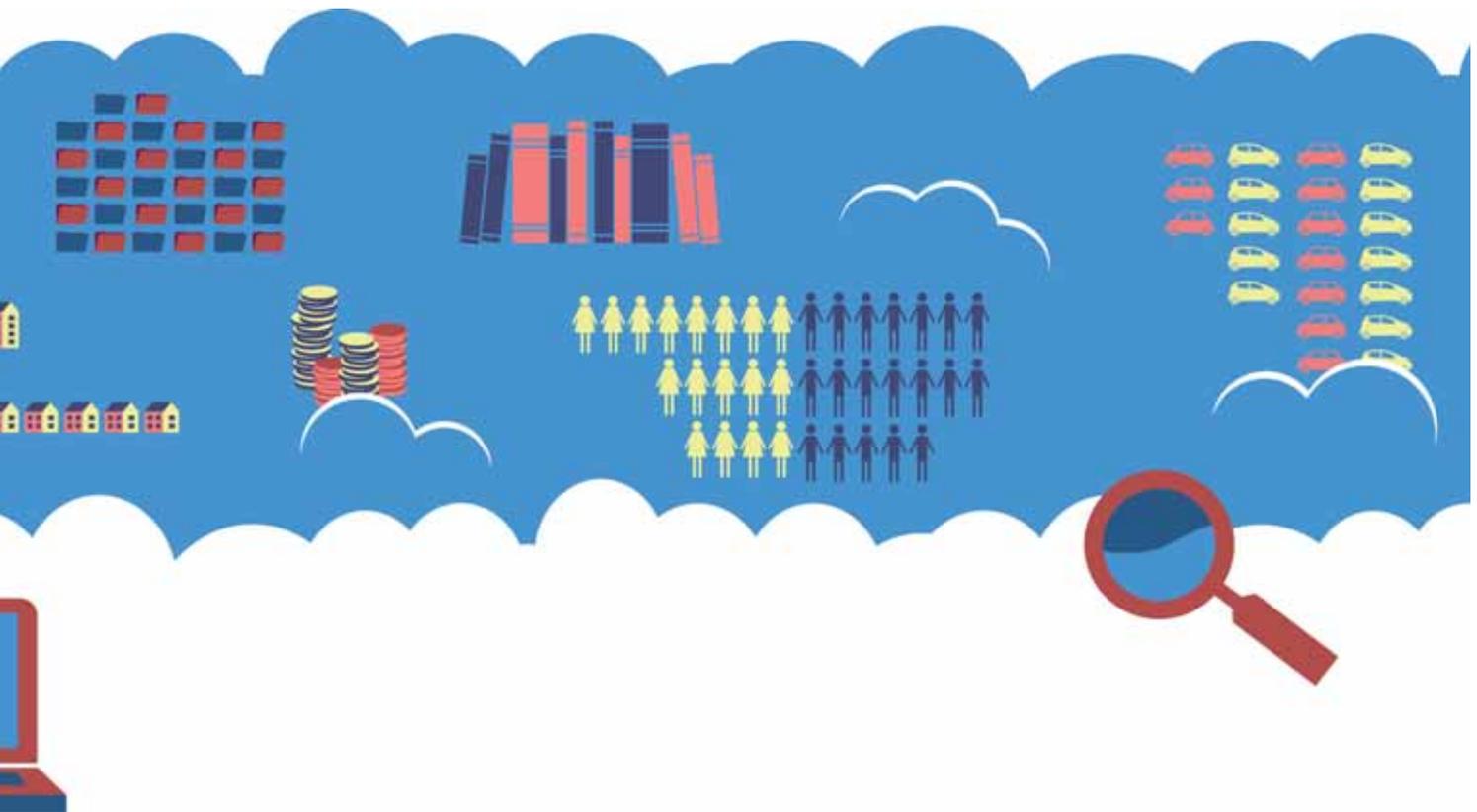


**C'**est par la divulgation d'informations que l'administration a la possibilité de permettre aux bien nommés « administrés » de devenir citoyens et d'influer sur les politiques publiques qui sont conduites en leur nom. La loi du 17 juillet 1978 reconnaît à toute personne un droit très large d'obtenir communication des documents détenus par une administration, quels que soient leur forme ou leur support. A Pont de Claix, l'archiviste municipale a été désignée comme personne relais de la commission d'accès aux documents administratifs (CADA) qui s'assure de cette mise à disposition.

*« Poursuivies au grand jour sur des fondements rénovés, les opérations multiples que requièrent le traitement (des archives les plus contemporaines) et leur mise à disposition commanderont un fonctionnement plus assuré des institutions démocratiques, une occurrence s'offre pour que leur intégration aux rouages majeurs de la cité d'aujourd'hui et de demain cessant de paraître une ambition utopique hors de portée et de propos, bénéficie des conditions favorables inédites. »*

Ainsi s'exprime à propos des lois de 1978 et 1979 sur la liberté d'accès aux documents administratifs et sur la conservation et la communication du patrimoine archivistique le directeur historique des archives départementales de l'Isère, Vital Chomel (1). Le XX<sup>ème</sup> siècle glisse vers sa fin et personne ou presque n'a entendu parler d'internet. Ce qui ne l'empêche pas de citer

« un spécialiste » pour qui ces lois « renversent littéralement le droit antérieur » : « Tenu pour une donnée primaire de l'action administrative menée au profit de l'Etat ou des collectivités locales, un secret absolu en fondait l'efficacité, (...) l'ouverture aux administrés – et non pas seulement aux citoyens – des circulaires, instructions, dossiers, rapports, compte-rendus, procès verbaux, études, statistiques, ... et tous documents non nominatifs (doit permettre) à chacun de suivre, comprendre voire rectifier en ce qui le concerne l'action administrative. » S'il était en effet simple d'accéder aux décisions prises par le conseil municipal par le biais de l'affichage en mairie des compte-rendus des séances, l'apparition de nouveaux outils et l'existence du site internet de la ville permet de le faire depuis chez soi. La volonté politique de favoriser par l'information l'accès au débat de toute personne souhaitant y prendre une part active, fait le reste. Ainsi, rappelons-le, parallèlement à la mise à disposition des outils les plus technologiquement avancés (internet, facebook), le règlement intérieur du conseil municipal prévoit-il de donner la parole aux habitants. Vital Chomel énonce comme condition sine qua non « de l'accès du public aux documents administratifs », leur recensement qui paraît constituer un préalable indispensable. Véritable enjeu, on s'en aperçoit aujourd'hui, pour l'ouverture des données publiques ou selon le terme anglo-saxon "Opendata".



## Les données sont ouvertes

L'Opendata, littéralement, "données ouvertes" désigne l'utilisation des nouvelles technologies pour faciliter la diffusion de l'information publique ; les données principalement statistiques sont celles dont disposent les administrations et les services publics du fait de leur activité. Elles sont de tous ordres : démographiques, économiques (impôts), environnementaux (qualité de l'air et de l'eau). Les législations européenne depuis 2003 et française depuis 2005 prévoient que ces données doivent pouvoir être accessibles pour permettre une réutilisation, un traitement, une analyse par les citoyens eux-mêmes. Internet a grandement facilité la diffusion de ces informations. Au niveau national la mission gouvernementale Etatlab a ouvert en décembre 2011 le site data.gouv.fr, plateforme de mise à disposition de jeux de données issues principalement de l'institut national de la statistique (INSEE) ; elle s'étoffe progressivement de nombreuses données publiques des administrations, établissements publics et de certaines collectivités locales, parmi les plus importantes. C'est le premier site au monde à proposer aux usagers d'enrichir et d'améliorer les données disponibles, comme d'en déposer de nouvelles. Pour la première fois en Europe, un administrateur général (chief data officer) en contrôle la gestion et l'utilisation ; cette nomination a propulsé la France en tête

du classement de l'E-gouvernement . Etabli tous les deux ans par l'Organisation des Nations Unies (ONU) ce classement prend en compte les services en ligne dédiés aux citoyens, les infrastructures de télécommunication, ainsi que le capital humain. Un indice de développement de l'E-gouvernement est ainsi paramétré qui vient de positionner la France en tête de l'ensemble des pays européens, et au quatrième rang mondial, derrière la Corée du Sud, l'Australie et Singapour, le portail service-public.fr a été inclus dans l'étude et particulièrement apprécié ●

(1) préface à  
*La documentation administrative contemporaine d'après les versements des administrations de l'Etat, Index général 1965-1974, Janine Lucet, sous la direction de Vital Chomel, 1979- document disponible aux archives municipales de Pont de Claix.*

*L'Opendata, littéralement, "données ouvertes" désigne l'utilisation des nouvelles technologies pour faciliter la diffusion de l'information publique*

MERCREDI 24 DÉCEMBRE  
DE 10H À 18H

# Noël sur la Place

PLACE DU 8 MAI 1945  
PONT DE CLAIX

## *Animations*

TOUT AU LONG DE LA JOURNÉE AVEC RADIO MAXX 38

*Participation des commerçants*

TOMBOLA ET PANIER GARNI

## *Photos*

EN COMPAGNIE DU PÈRE NOËL

## *Maquillage*

*Marrons chauds et papillotes !*

